

**De:** Eric Costedoat <costedoate@gmail.com>  
**Envoyé:** dimanche 31 août 2025 21:15  
**À:** Enquete publique PLUI  
**Objet:** PLUI

Bonjour

J'ai été élu municipal dans une petite commune pendant deux mandats. À cette époque les autorisations d'urbanisme était négociées âprement avec la DDE.

Ce n'était pas toujours facile mais il y avait toujours un consensus entre le maire l'administration et les propriétaires .

Puis est venu la carte communale.

Elle a eu le mérite de faciliter grandement le développement des zones constructibles et par la même le développement de nos petits villages. Là encore les propriétaires furent contactés pour donner leur avis et leur concours à cet élaboration.

Depuis ,quelques années après, leur avis n'a plus été demandé et les parcelles ont changé de statut au bon gré de l'administration.

Aujourd'hui le moindre projet agricole doit passer par la commission de la CdPnaf.... Assemblée hétéroclite où les agriculteurs sont sous représentés ce qui amène des décisions arbitraires et contraire au développement de nos exploitants agricoles..(j'en ai fait l'expérience)

Maintenant avec le PLU I on assiste à un passage en force sans précédent de l'administration sans aucune concertation directe avec les propriétaires concernés.

C'est inadmissible de bafouer le droit de propriété de telle sorte.

Sous prétexte de promouvoir l'habitat groupé vous négligez l'impact environnemental de vos mesures.

Chemin trop étroit par rapport au trafic

Réseau d'eau et Internet saturés

Vous incluez des zones agricoles cultivables

Vous ne tenez pas compte du rejet des eaux usées et des eaux pluviales.....etc

Je pense qu'on ne doit pas gérer les petits villages comme une ville.

Je ressens ce PLUI guidé par je ne sais quelle idéologie politico administrative comme une atteinte à la propriété privée.

Cordialement

Eric Costedoat

.